

AC1 - Monuments historiques

monument historique

périmètre des abords

AS1 - Protection des eaux potables

périmètre de protection rapprochée

périmèter de protection éloignée

→ I4 - Ligne électrique aérienne

PT3 - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication

T1 - Zones de servitudes relatives aux chemins de fer

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.

maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de Ingolsheim

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par Délibération du Conseil de Communauté le 07 octobre 2013

Mis à jour par arrêté du 10 mars 2025



conduite d'études : OTE Ingénierie



MARS 2025

1:5 000